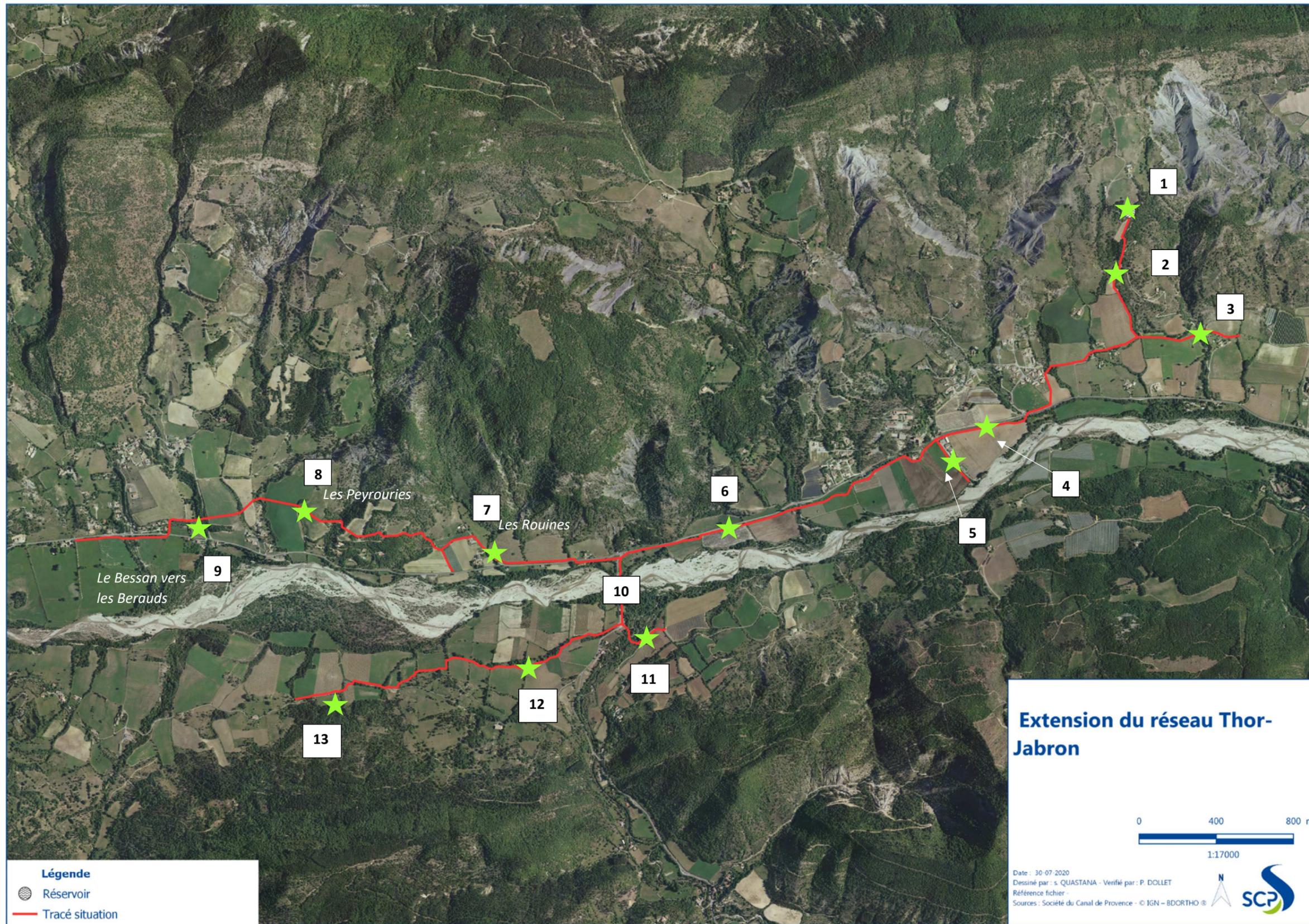
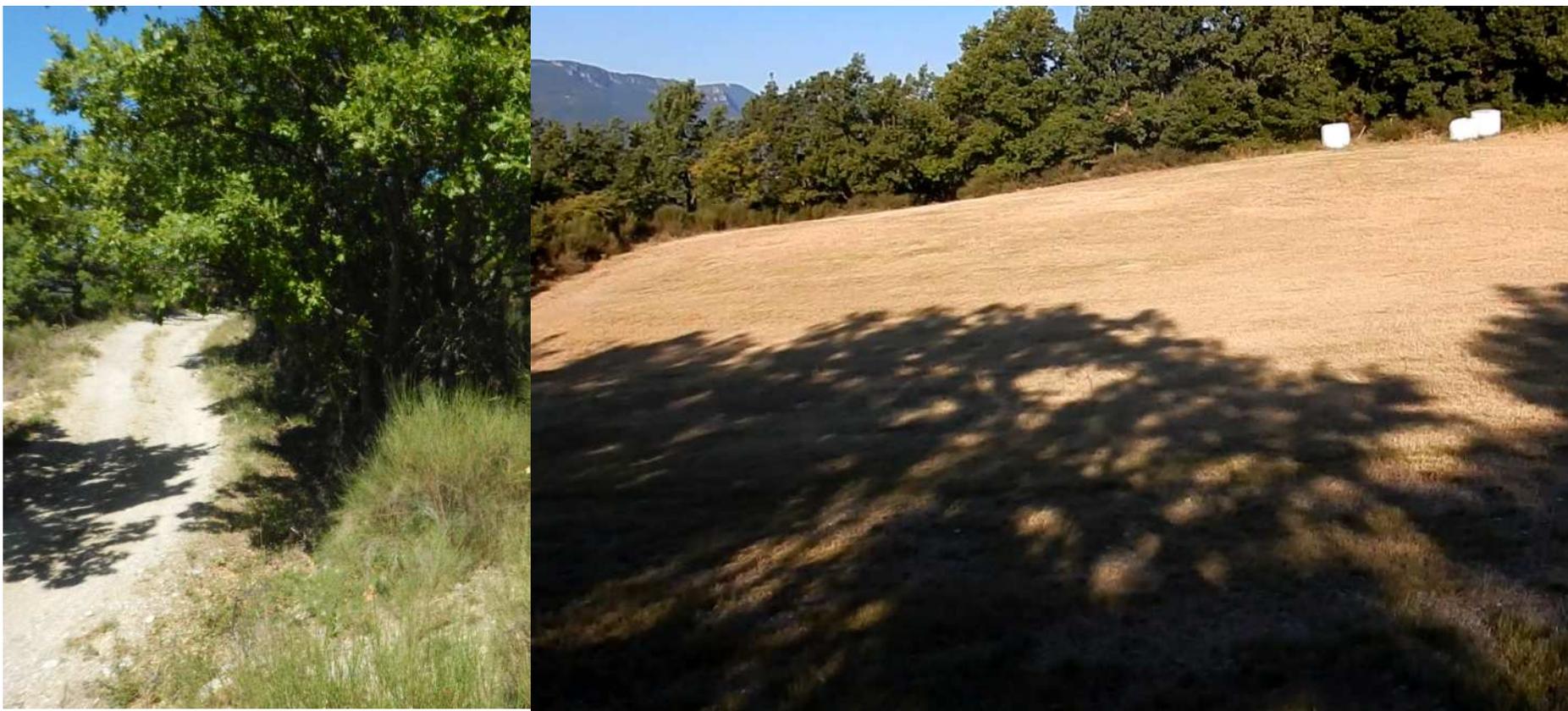


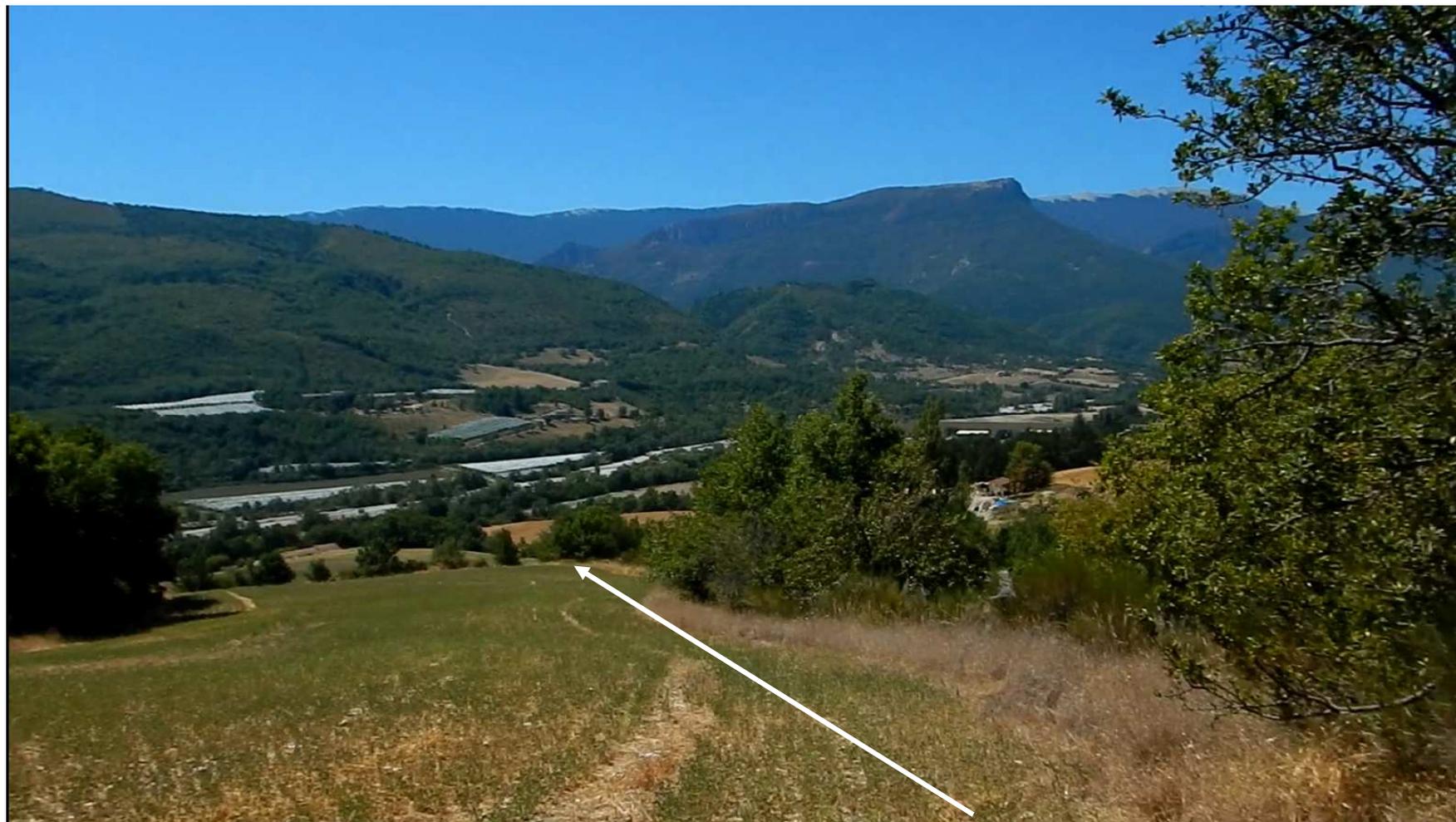
## **ANNEXE 3**

**Photographies illustrant la zone de projet**





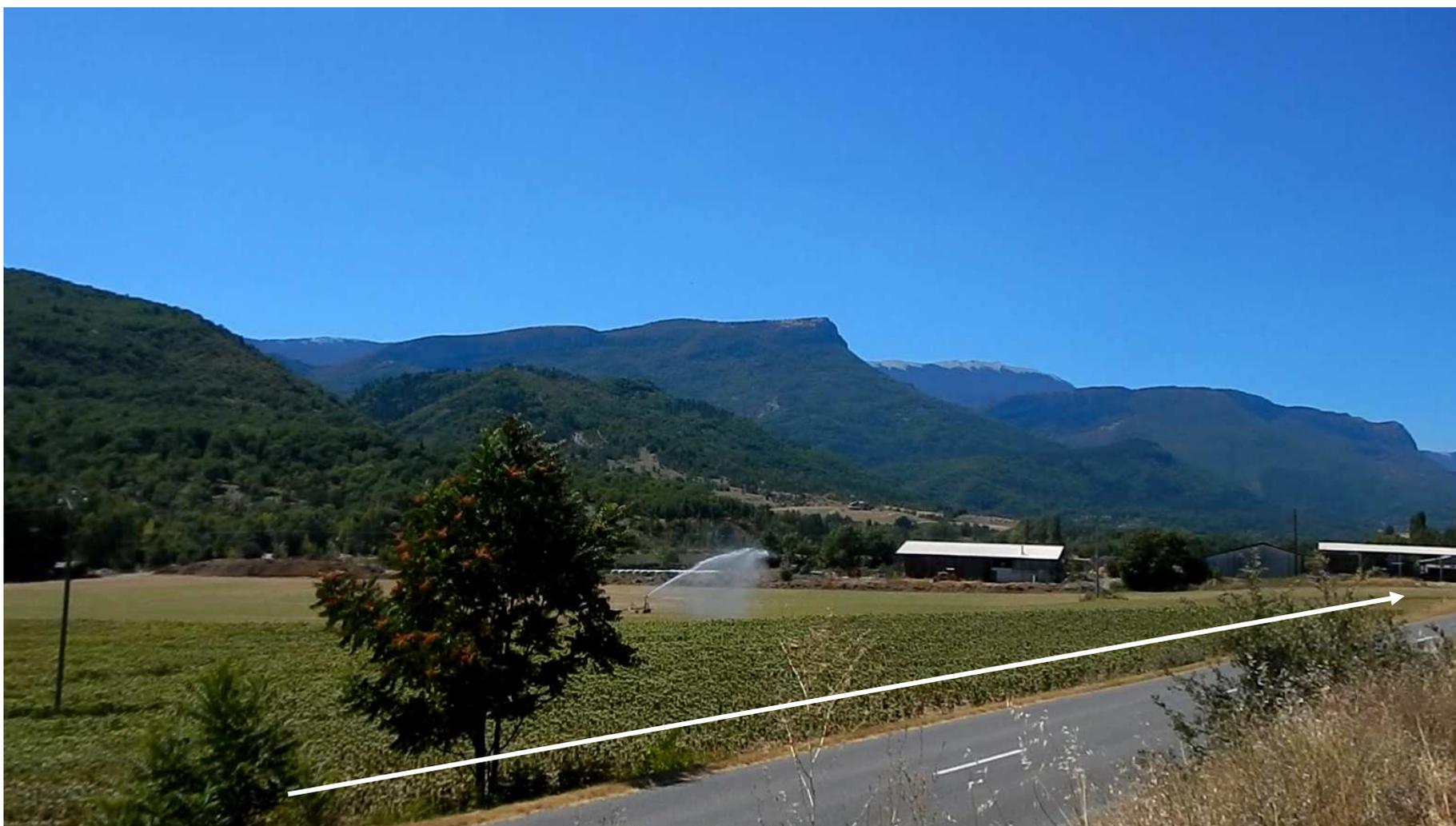
*Photo 1 : point 1, zone d'implantation d'un réservoir et son accès par une piste existante*



*Photo 2 : point 2, vue des terrains traversés pour raccorder le réservoir au réseau situé en bas de terrain*



*Photo 3 : point 3, traversée ravin au Lieu-dit La Tuilière (point n°14 de la carte des traversées de cours d'eau)*



*Photo 4 : point n°4, tracé secteur Bevons en bord de la D948 sur zone agricole*



*Photo 5a : point 5 vue des terrains au début du tracé, côté droit dans le sens nord-sud (à gauche sur la photo)*



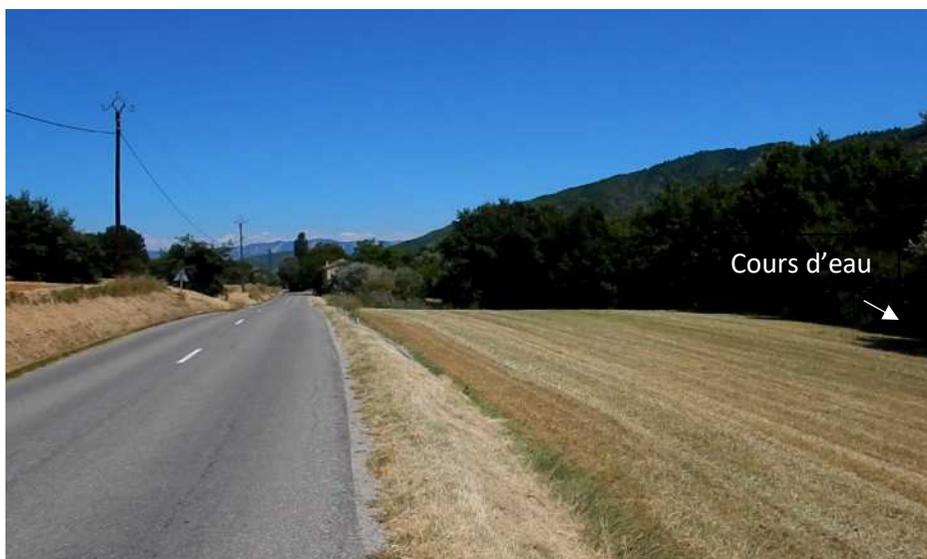
*Photos 5b et c : vue des terrains fin du tracé, côté droit dans le sens nord-sud*



*Photo 5c : point n°5, vue des terrains côté gauche du tracé (et du chemin) dans le sens nord-sud (zone non traversée par l'aménagement)*



*Photo n°6 : point 6, vue des terrains côté gauche du tracé dans le sens est-ouest (pose prévue le long de la route).*



*Photo n°7a : point 7, vue du terrain avant traversée du cours d'eau au Lieu-dit Les Rouines, côté gauche dans le sens est-ouest (point n°4 de la carte de traversées des cours d'eaux)*



*Photo n°7b : point 7, vue du terrain avant traversée du cours d'eau au Lieu-dit Les Rouines, côté droit dans sens est-ouest (point n°4 de la carte de traversées des cours d'eaux)*



*Photo n°7c : point n°7, vue du pont au Lieu-dit Les Rouines (point n°4 de la carte de traversées des cours d'eaux)*



*Photo n°7d : point n°7, vue du cours d'eau au pont du Lieu-dit Les Rouines (point n°4 de la carte de traversées des cours d'eaux)*



*Photo n°7e : point n°7, vue rive droite du cours d'eau au pont du Lieu-dit Les Rouines (point n°4 de la carte de traversées des cours d'eaux)*



*Photo n°7f : point n°7, vue rive gauche cours d'eau au pont du Lieu-dit Les Rouines (point n°4 de la carte de traversées des cours d'eaux)*



*Photo n°7g: point n°7, vue de la rive gauche aval du cours n°4 (cf carte de traversées des cours d'eaux) au niveau pont du Lieu-dit Les Rouines.*



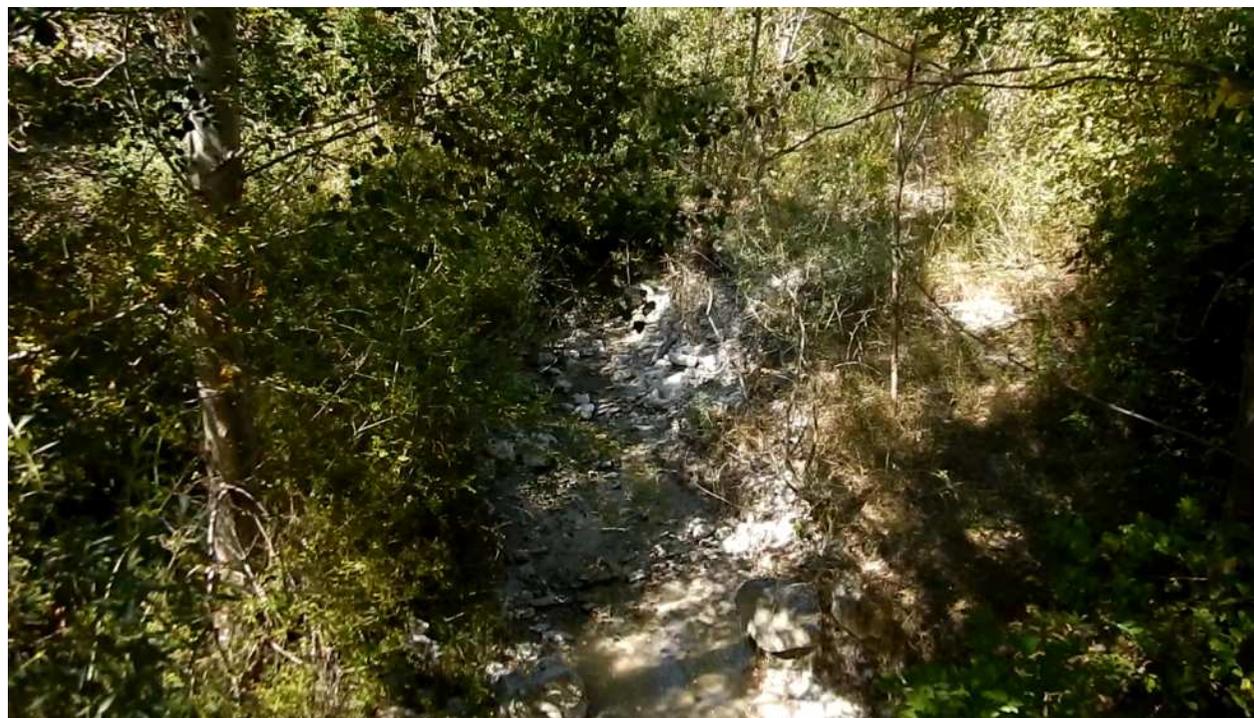
*Photo n°7h : point n°7, vue de la rive droite aval du cours n°4 (cf carte de traversées des cours d'eaux) au niveau pont du Lieu-dit Les Rouines.*



*Photo n°8 a, b et c : point n°8 correspondant au cours d'eau n°3 de la carte traversées des cours d'eau au Lieu-dit les Peyrouries*



*Photo n°9a : point n°9, pont au Lieu-dit le Bessan correspondant au cours d'eau point n°2 (pas de toponyme) de la carte des traversées des cours d'eau*



*Photo n°9b : cours d'eau point n°2 (pas de toponyme) de la carte des traversées des cours d'eau, côté amont pont D946, Lieu-dit le Bessan*



*Photo n°9c : point n° 9, vue du cours d'eau n°2 (pas de toponyme) de la carte des traversées des cours d'eau, côté aval pont D946 au Lieu-dit le Bessan*



*Photo n°10 : point 10, zone de traversée du Jabron en encorbellement*



*Photo n°11 : point 11, zone de traversée du ravin de Biais (point n°6 carte des traversées de cours d'eau)*



*Photos n°12 a, b et c : vue des terrains traversés au point n°12 (commune de Valbelle)*



*Photo 13a : vue des terrains du point n°13 (fin de tracé) au Lieu les Parties, avec présence d'un fossé à sec.*